

Mise en ligne : 19 février 2017.  
Dernière modification : 21 mai 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CHÉRIFIENNE filiale d'Afrique et Congo

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Afrique\\_et\\_Congo.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Afrique_et_Congo.pdf)

S.A., 22 juillet 1920, p. 50 ans.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CHÉRIFIENNE  
Société anonyme au capital de 10.000.000 de francs.  
(France-Maroc, janvier 1921)

Siège : Casablanca, rue des Villas.

Objet : La société a pour objet le commerce général au Maroc et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, bancaires, mobilières et immobilières, agricoles, maritimes, etc., ayant pour but le développement de ce pays et les échanges avec les autres nations, la participation dans toutes entreprises accessoires ou connexes, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, d'achats, de ventes, de fusion ou autrement, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à la mise en valeur du Maroc en France, en Grande-Bretagne, ou dans tous autres pays étrangers.

Conseil d'administration : M. Aron André, 23, boulevard Montparnasse, Paris ; M. Cerf Simon, 8, rue Française, Paris ; M. Démarest Maurice [pdt du Crédit foncier colonial], 4, rue Lalo, Paris ; M. Dutasta Paul <sup>1</sup>, 15, rue de l'Université, Paris ; M. Fondère Alphonse <sup>2</sup>, 64, rue de la Victoire, Paris ; M. Guynet Daniel <sup>3</sup>, à Marrakech ; M. Henderson Alexandre, Slisbury House, Finsbury Circus, Londres ; M. Locock Guy, Ste Jame's street, Londres.

Commissaires : M. Lucien Thiboust, demeurant à Paris, 52, rue de Bourgogne ; M. Antoine Plant, demeurant à Kénitra.

---

### NÉCROLOGIE Maurice Démarest (*Le Figaro*, 8 mars 1921)

Nous avons le regret d'apprendre la mort, des suites d'un accident, à l'âge de soixante-seize ans, de M. Maurice Démarest, président du Crédit foncier colonial, administrateur de la Compagnie algérienne, etc.

---

<sup>1</sup> Paul Dutasta (1873-1925) : diplomate reconverti dans les affaires. Président d'Orosdi-Back en 1921. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Orosdi-Back\\_1895-1990.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Orosdi-Back_1895-1990.pdf)

<sup>2</sup> Alphonse Fondère (Marseille, 1865-Addis-Abéba, 1930) : président des Messageries fluviales du Congo et d'Afrique et Congo. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Messageries\\_fluviales\\_Congo.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Messageries_fluviales_Congo.pdf)

<sup>3</sup> Daniel Guynet : fils de William Guynet, administrateur-directeur général (déc. 1913), puis président (1923) de la Cie forestière Sangha-Oubangui. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CFSO.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CFSO.pdf)

.....  
-----  
AFRIQUE ET CONGO  
(*La Journée industrielle*, 24 juin 1921)  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Afrique\\_et\\_Congo.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Afrique_et_Congo.pdf)

.....  
Le conseil a créé également la Société générale chérifienne qui ne s'occupe, pour le moment, que de la création d'une scierie à vapeur ayant pour objet de débiter les bois qui seront amenés du Congo. L'affaire industrielle est complétée par un commerce des bois en général, de manière à répondre aux divers besoins de la clientèle.  
-----

AEC 1922/866 — Sté générale chérifienne, r. des Villas. — Sté an., f. le 1<sup>er</sup> juin 1920, 10 millions de fr. en 100.000 act. de 100 fr. — Toutes opérat. commerc., industr., financ., bancaires, mobil. et immobil., agric., maritimes, etc. — Conseil : MM. A[ndré] Aron, S[imon] Cerf, P[aul] Dutasta, A[phonse] Fondère, D[aniel] Guynet, A. Henderson, G. Locock.  
-----

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CHÉRIFIENNE  
S.A. chérifienne au capital de 10 MF.  
Siège social : Casablanca, r. des Villas  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1922-1923, p. 861)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
composé de 3 à 15 membres, nommés pour 6 ans  
ARON (André), 23, bd Montparnasse, Paris ;  
CERF (Simon), 8, r. Française, Paris ;  
DEMAREST (Maurice), 4, r. Lalo, Paris ;  
DUTATSTA (Paul), 15, r. de l'Université, Paris ;  
FONDÈRE (Alphonse), 64, rue de la Victoire, Paris ; pdt ;  
GUYNET (Daniel), à Marrakech ;  
HENDERSON (Alexandre), Salisbury House, Finsbury Circus, Londres ;  
LOCOCK (Guy), 39, Saint-Jame's Street, Londres.

COMMISSAIRES AUX COMPTES  
THIBOUST (Lucien), 52, r. de Bourgogne, Paris ;  
PLAUT (Antoine), à Fez.

Objet. Commerce général au Maroc et ttes ops ayant p. but le développement de ce pays et les échanges avec les autres nations ; participation de la société ds toutes entreprises accessoires ou connexes ; ops se rattachant à la mise en valeur du Maroc dans tous pays étrangers.

Capital. — 10 MF, en 100.000 act. de 100 fr.

Parts de fondateur. — 10.000.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % intérêt aux act. ; sur le surplus : 10 % au conseil ; le solde : 75 % aux act. ; 25 % aux parts de fondateur, après prélèvement p. le fonds de réserve.

---

1922 (15 novembre) : CAPITAL RAMENÉ DE 10 À 2,5 MF

---

LES PARTICIPATIONS  
DE LA SOCIÉTÉ AFRIQUE ET CONGO  
(*Les Annales coloniales*, 22 février 1924)

Au Maroc : une filiale, dont elle a le contrôle, la Société de transports chérifiens, a été chargée de l'exécution d'une affaire de transports sur rails, traitée avec les Chemins de fer de Tanger à Fez. Une deuxième filiale, la Société agricole chérifienne, a pour objet l'exploitation de 1.800 hectares à l'est de Marrakech ; une troisième, la [Société générale chérifienne](#), doit entreprendre le commerce des bois et installer des scieries. Enfin, d'accord avec un groupe anglais, Afrique et Congo créera une Compagnie chérifienne pour le commerce d'importation.

---

UNE VALEUR D'APPOINT  
Afrique & Congo  
(*Le Journal des finances*, 5 décembre 1924)

Ses principales filiales... sont les suivantes :

.....  
2° La Société générale chérifienne, dont Afrique et Congo possède les huit dixièmes du capital et qui fait le commerce des bois au Maroc : les premiers résultats obtenus permettent au conseil de fonder sur cette affaire de très sérieuses espérances ;

---

Afrique et Congo  
(*Les Annales coloniales*, 20 avril 1925)

.....  
La Société générale chérifienne et la Société intercontinentale d'entreprises réunies, que contrôle Afrique et Congo, se livrent aussi au commerce des bois.

---

NÉCROLOGIE  
Paul Dutasta  
(*Le Journal des débats*, 3 décembre 1925)

On annonce la mort de M. Paul Dutasta, ancien ambassadeur de France, survenue à 10 heures ce matin, en son domicile à Paris, 15, rue de l'Université, après une courte maladie.

---

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CHÉRIFIENNE  
S.A. chérifienne au capital de 2,5 MF.  
Siège social : Casablanca, 4, bd Circulaire  
Bureau à Paris : 64, rue de la Victoire  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 851*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
composé de 3 à 15 membres, nommés pour 6 ans  
FONDÈRE (Alphonse), 64, rue de la Victoire, Paris ; pdt ;  
RUET (Paul), bd de la Liberté, Casablanca ; adm. délégué ;  
ARON (André), 23, bd Montparnasse, Paris ;  
CERF (Simon), 8, r. Française, Paris ;  
GUYNET (Daniel), 11, r. Desbordes-Valmore, Paris ;  
BÉNÉDIC<sup>4</sup>, 11, r. Desbordes-Valmore, Paris ;  
LOCOCK (Guy), 39, Saint-Jame's Street, Londres.

COMMISSAIRES AUX COMPTES  
QUINCHEZ (Bernard), à Marrakech ;  
MONTJOIN (Pierre), à Fez.

Capital social. — À l'origine : 10 MF en 100.000 act. de 100 fr. libérées d'un quart ; ramené le 15 novembre 1922 à 2,5 en 25.000 act. de 100 fr. entièrement libérées.

Parts de fondateur. — 10.000.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % intérêt aux act. ; 10 % au conseil d'administration. Le solde : 75 % aux act. ; 25 % aux parts de fondateur, après prélèvement p. le fds de réserve.

---

---

<sup>4</sup> Édouard Bénédic (1879-1962) : colonel de la Légion au Maroc, chef de cabinet de Lyautey, marié en novembre 1919 à Édith Guynet, fille de William. Président d'Afrique et Congo. Voir encadré : [www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Afrique\\_et\\_Congo.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Afrique_et_Congo.pdf)